Document généré le 24 nov. 2024 21:27

Bulletin d'histoire politique

Sexualité, reproduction et politique

Joseph Josy Lévy et Laurence Charton

Volume 15, numéro 1, automne 2006

Sexualité et politique

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1056078ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1056078ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Josy Lévy, J. & Charton, L. (2006). Sexualité, reproduction et politique. *Bulletin d'histoire politique*, *15*(1), 7–11. https://doi.org/10.7202/1056078ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Sexualité, reproduction et politique

Joseph Josy Lévy et Laurence Charton
Respectivement de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Marc Bloch, Strasbourg

Il y a trente ans, en 1976, Michel Foucault publiait son ouvrage *La Volonté de savoir* qui révolutionnait l'étude de la sexualité en la situant dans un processus historique, en repositionnant la question théorique des rapports entre pouvoir et sexualité, en réfutant la thèse de la répression sexuelle, en établissant les modes différents d'expression de la sexualité à travers les dispositifs d'alliance et de sexualité. Depuis, si la problématique de la sexualité a donné lieu à de nouveaux discours et à de nouvelles pratiques mettant en relief la diversification des dispositifs théorisés par Foucault, elle n'en reste pas moins inscrite dans une perspective politique au sens large.

Les mutations qu'ont connues les sociétés contemporaines ont contribué à reformuler l'ordre social qui reposait sur la distinction masculin/féminin, en tant qu'ordre sexué. Cette représentation dichotomique du monde, fondée sur une distinction biologique orientait jusqu'alors les schèmes de pensée, les rapports à l'autre et l'organisation des institutions.

La remise en question du couple hétérosexuel marié, comme cadre normatif dominant de l'exercice de la sexualité, a conduit à une multiplication des modalités d'expression des identités sexuelles et des formes d'érotisme, dans le domaine intime et publique. Elle s'est faite sous l'égide de revendications politiques de plus en plus structurées : affirmation gaie, conduites *queer*, bisexualités, pratiques sadomasochistes, cybersexe, etc. qui ont transformé le paysage sexuel.

L'irruption des questions sexuelles dans l'espace public autour de la transgression des interdits liés à l'inceste et à la pédophilie, de la mondialisation du trafic des femmes et du tourisme sexuel, du travail du sexe et de l'explosion de la pornographie a mis en relief les problèmes de la régulation de la sexualité, tout comme les enjeux liés à la reconnaissance de la sexualité adolescente, à la contraception et à la prévention du VIH/sida et des I.T.S.

Mais cette irruption révèle aussi une politisation des normes sexuelles articulées à d'autres marqueurs identitaires tels que l'âge, le statut social, la zone géographique de résidence (pays du Sud, banlieues, etc.), etc. Les rapports de genre, les relations de domination et la structure des relations sociales construites autour de ces rapports se voient aussi transformés.

La multiplication des sexualités dans leurs pratiques et représentations s'articule également sur une nouvelle problématisation du dispositif d'alliance et de sexualité. Alors que la régulation du mariage, de la famille et de la filiation tend à se différencier en modèles divers, la question du mariage homosexuel vient réactiver les discours sur cette institution et ses arguments s'appuient sur des paradigmes variés (théologie, droit, sciences humaines, psychanalyse, etc.).

Le mariage qui jusqu'à récemment établissait encore exclusivement l'alliance par l'échange de femmes (ces dernières troquant le nom de leur père pour celui de leur mari), et qui avait pour fonction de lier hommes et femmes à travers la répartition des rôles, et de légitimer l'enfant en lui donnant une mère et un père sociaux, voit ces attributs remis en cause par les revendications au droit au mariage et à la parentalité de couples de même sexe. À travers ces demandes, c'est l'établissement de l'hétérosexualité en « système » qui est remis en cause, et l'importance des dimensions politiques de la famille et des enjeux qu'elle soulève qui se voit ainsi soulignée.

Comment penser aujourd'hui les rapports entre politique, société, sexualité et reproduction ? Quels sont certains des mécanismes de régulation actuels ? Ce dossier du *Bulletin d'histoire politique* tente de cerner ces questions à partir de la contribution de chercheur-e-s québécois-e-s et européen-ne-s.

Les textes présentés ici, à partir de perspectives diachroniques philosophiques, sociologiques, anthropologiques et juridiques, contribuent à cette réflexion en proposant des angles d'analyse variés des discours et des conduites touchant la sexualité. Ils mettent notamment en évidence les tensions locales et internationales qui l'affectent ainsi que les enjeux sociaux, culturels et éthiques qui accompagnent cette modernisation.

Le texte de Valérie Daoust, qui prend appui sur un point de vue philosophique, met ainsi en évidence comment les questions sexuelles s'inscrivent dans des interfaces complexes entre les sphères du privé, du public et du social. Après avoir analysé la constitution de ces trois sphères, elle montre comment les expériences sexuelles des individus débordent du champ du privé pour se diffuser dans les autres espaces par les « récits sexuels » explicités qui viennent alimenter la vie démocratique en provoquant des débats sur la morale et les normes sexuelles, contribuant ainsi à leurs transformations ainsi qu'à la reconnaissance de la diversité sexuelle à la fois au plan social et juridique.

Joseph Josy Lévy, Catherine Garnier et Christine Thoër-Fabre abordent, pour leur part, la question de la technologisation de la sexualité en mettant en évidence le double mouvement qui anime les innovations dans ce domaine. Ainsi, les individus se voient affectés au plan biologique, reproductif et relationnel par la mise en place de procédures bio-médicales liées aux avancées génétiques, contraceptives et pharmacologiques, alors que dans la sphère sociale, la diffusion des nouvelles techniques de communication, en particulier Internet, contribue à transformer les scénarios sexuels, à promouvoir de nouvelles normes et aider à la mise en place d'un nouvel espace politique qui contribue à la démocratisation sexuelle.

Jean-François Gaudreault-DesBiens resitue la controverse qui a suivi la création en 1978 de la pièce *Les Fées ont soif* de Denise Boucher pour en dégager les répercussions au plan social et juridique. Cette dramaturge avait remis en question la représentation asexuée de la Vierge, icône de la domination patriarcale, suscitant une levée de boucliers de la part des groupes religieux qui se sentaient attaqués dans leur foi. Les différents procès qu'ils intentèrent afin de censurer la pièce furent successivement perdus, mais cette affaire met en évidence les enjeux associés aux recours juridiques pour éviter la remise en cause des fondements d'une religion. Néanmoins, les défaites juridiques peuvent contribuer à renforcer la cohésion du groupe religieux demandeur ainsi que le contrôle des conduites sexuelles de ses membres.

L'importance du religieux se retrouve également dans la contribution de Nicoletta Diasio. Après avoir retracé l'histoire de la progressive visibilité de l'embryon et du fœtus sur la scène sociale, l'article présente le débat qui a accompagné l'approbation de la loi 40/2004 sur la procréation médicalement assistée en Italie. L'auteure montre comment les controverses sur la loi traduisent l'émergence d'un nouveau rapport au pouvoir et au sujet, où l'embryon est un des derniers objets du processus d'individualisation descendante évoqué par Foucault, ainsi qu'un des « lieux » d'épinglage du dispositif de sexualité sur le dispositif d'alliance.

L'analyse de ces dispositifs est reprise par Laurence Charton pour cerner les enjeux autour du mariage homosexuel. Dans son article, l'auteure revient sur l'indifférenciation progressive de la complémentarité des sexes et des rôles au sein des unions, et sur la reconnaissance des sociétés capitalistes au non besoin à se perpétuer. Cette étape, outre de marquer l'apogée du dispositif de sexualité et le renforcement du dispositif d'alliance, semble souligner l'essoufflement d'une structuration sociale articulée autour de l'hétérosexualité.

Thierry Goguel d'Allondans, quant à lui, met en lumière les contraintes qui jouent sur l'expression de la sexualité adolescente en France. Après avoir analysé l'évolution de l'adolescence et des politiques qui l'entourent, il met en

évidence les nouvelles formes du rapport au corps et la place des conduites à risques chez les adolescents comme lieu d'expression de leur autodétermination et de leur singularisation. Montrant les limites de la révolution sexuelle moderne, il met en évidence les contradictions qui affectent l'expression de la sexualité chez les adolescents liés aux rapports problématiques entre garçons et filles, à la prévention du sida, aux effets de la pornographie, à l'entrée dans la vie sexuelle ainsi qu'aux carences dans l'éducation sexuelle qui ne permet plus l'échange d'une « parole vraie ».

Maria Nengeh Mensah et Marie-Claude Laberge, à partir de l'analyse des discours féministes contemporains sur « la prostitution », s'interrogent sur leurs effets définitionnels, de langue et de sexualité, mettant en évidence comment les définitions et les lexiques contribuent à problématiser cette question. Elles montrent ainsi que si la prostitution constitue une institution patriarcale, il est nécessaire de reconceptualiser la pensée féministe afin de pouvoir y intégrer le discours des travailleuses du sexe.

Les deux dernières contributions traitent de la question de l'exploitation sexuelle en Asie du Sud-Est. Elles abordent les relations entre domination masculine et exploitation du corps des femmes, et des enfants, en tant que bien marchands.

Richard Poulin montre comment l'industrie de la prostitution s'est développée en fonction des occupations militaires et des régimes politiques mis en place. Il dénonce les ententes qui se sont établies entre pays riches et pays pauvres pour « offrir » aux uns un moment « de repos et de loisir » pour ses soldats, et « servir » aux autres de moyen d'accumulation de capital à travers l'exploitation du corps des femmes et des enfants. Il analyse aussi comment, après le retrait des troupes militaires, les pays ont développé un autre marché, celui du tourisme de prostitution, qui est devenu un élément significatif de leur développement économique.

Franck Michel, quant à lui, à travers le cas thaïlandais en particulier, complète l'analyse de la question du tourisme sexuel et met en évidence les liens existant entre tourisme sexuel, domination masculine et économique. Dénonçant les mythes et les fantasmes associés à l'exotisme sexuel, il montre comment la consommation sexuelle contribue à la précarité économique, médicale et juridique des femmes et des enfants et à la mise en place d'une industrie inhumaine. Des stratégies de lutte contre ce système sont donc nécessaires et elles passent en particulier par l'éducation des femmes.

Si la sexualité s'est extraite depuis les années 1970 du joug conjugal, elle n'en n'est pas pour autant « libérée » de toutes les formes de domination et de pouvoir, notamment, comme nous venons de le voir dans différentes contributions, vis-à-vis du rapport inégalitaire entre hommes et femmes. La

mise en image de la sexualité alliée au développement technologique des moyens de communications (transports internationaux de masse, internet, etc.) a contribué à changer les attitudes face à l'intime, à imprégner les sociétés d'érotisme nouveau, et à mettre en place de nouveaux modèles normatifs. Mais ces changements ont permis aussi d'apporter plus de tolérance envers les scénarios sexuels différents. Aujourd'hui, la sexualité peut en effet se vivre « hors lien », mais elle peut également former « du lien ».

Aborder la question politique de la sexualité, c'est montrer les enjeux autour des questions sexuelles, mais c'est aussi se libérer du thème de la nature humaine réprimée qu'il faut libérer. Autrement dit, comme l'écrit Olivier « le problème n'est pas tellement de combattre et de lutter pour affranchir l'individu de ce qui l'opprime, mais de faire de certaines libertés (par exemple, notre sexualité), une condition de l'éthique, c'est-à-dire de ce travail sur soi qui consiste à donner à son existence un style particulier »[1]. La sexualité peut par exemple en produisant des effets sur sa vie, modifier le type de relations que l'on peut avoir aux autres et permettre d'inventer de nouveaux rapports sociaux. Placer l'éthique au cœur des comportements et représentations sexuelles semble ainsi constituer l'un des défis majeurs de nos sociétés, que les différentes contributions présentées ici ont tenté chacune à leur façon de mettre en exergue.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. OLIVIER, Lawrence, « Michel Foucault : problématique pour une histoire de l'homosexualité », dans *Revue sexologique*, vol. 2, n° 1, printemps 1994.